**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 31 (1893)

**Heft:** 25

Artikel: La crême de lis

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-193686

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

manne, on me l'a dit. L'autre jour, couché sur le gazon, et regardant le ciel, je l'ai parfaitement vue tomber sous l'apparence de pellicules brillantes qui descendaient lentement vers le sol.

Nous ne pûmes obtenir de notre ami d'autres détails sur ce curieux phénomène, qui nous remit tout naturellement en mémoire la manne miraculeuse des Israëlites dans le désert.

Aujourd'hui nous avons sous les yeux un article de M. Raoul Lucet, du XIX<sup>me</sup> Siècle, annonçant qu'il est tombé dernièrement à Saint-Etienne, à la suite d'un orage, une pluie sucrée. « Ce n'était pas de l'eau qui tombait, dit-il, c'était du sirop, et l'on a recueilli quantité de feuilles d'arbres vernies d'une gomme visqueuse ayant la consistance et le goût d'une manière de confiture incolore. »

D'un autre côté on écrit de Villa-Saïd, à M. Raoul Lucet:

« Le même phénomène se produit fréquemment en Italie et en Syrie; et l'on dit avec assez de vraisemblance que ce singulier liquide doit être la manne des Juifs, dont parle l'Histoire-Sainte. Quoiqu'il en soit, la question intéressante est de savoir d'où vient ce sucre. »

Ici, répond M. Raoul Lucet, deux hypothèses, au moins, sont recevables:

Ou bien il s'agit d'une pluie anormale dans le genre de celles que les journaux enregistrent de temps en temps, et dans lequel les vents tourbillonnaires semblent jouer le principal rôle. Seulement, au lieu de sables volatils ou de crapauds microscopiques, ce qui tomberait serait le pollen mielleux, la poussière adhésive et sucrée que secouent autour d'eux, à la moindre brise un peu intense, des arbres en fleurs comme les tilleuls, par exemple. Qu'il survienne ensuite une ondée — seule même la rosée suffirait et ce sera comme si tous les buissons d'alentour avaient été saupoudrés de cassonnade ou arrosés de mélasse.

Ou bien, plus simplement, c'est d'une distillation qu'il retourne. On sait, en effet, que les feuilles de certains végétaux, comme le frêne, l'eucalyptus, le tamarix, un grand nombre d'arbrisseaux d'Orient, sécrètent, tantôt spontanément, tantôt à la suite d'un froissement accidentel, une substance qui s'étend bientôt à leur surface à la façon d'un vernis. — C'est précisément cet exsudat qui est connu en chimie pharmaceutique sous le nom de manne.

D'après l'Exode (XVI), la manne qui servit à nourrir Israël dans le désert apparaissait le matin comme la rosée, avec une abondance telle que la terre était, à perte de vue, couverte de grains menus, semblables à de la gelée blanche. On pilait ces grains dans un mortier, ou bien on les broyait sous la meule, et l'on en faisait des gâteaux qu'on mettait cuire au four.

Veuillez noter, ajoute M. Raoul Lucet, que le phénomène se produit encore de nos jours. En Palestine, en Arménie, en Arabie, dans le Caucase et jusqu'en Crimée, on constate encore assez souvent des chutes de manne, et j'ai justement là sous les yeux une note de M. Stanislas Meunier, qui avait été chargé, il y a quelques années, d'en analyser un échantillon, recueilli par M. René de Champagne, directeur de l'école française de Diarbékir.

Les conclusions de l'éminent naturaliste du Muséum sont en parfaite concordance avec les conclusions d'autres savants, tels que Pallas, Decaisne, etc., qui s'étaient occupés avant lui de la question. La prétendue manne est tout simplement un curieux végétal errant, de la famille des lichens. Chose étonnante, ce lichen a toujours été trouvé libre, détaché du sol, sans traces de racines d'aucune sorte, comme s'il vivait de l'air du temps et était destiné à flotter au gré des vents. — Cela peut se manger à la rigueur, mais la vérité est que c'est un petit régal.

Quant à la manne tombée à Saint-Etienne, on a donc le choix entre les deux hypothèses que j'ai formulées tout à l'heure: ou bien une gomme exsudée par les feuilles elles-mêmes, ou bien (et je pencherais plutôt pour cette seconde version) la sève sucrée qu'épanchent à la ronde les fleurs des tilleuls et autres arbres analogues.

#### La crême de lis.

Tel est le titre de la circulaire suivante émanant d'une maison allemande et qu'un de nos abonnés de Lausanne a bien voulu nous communiquer. Nos lectrices y trouveront des instructions très claires sur l'emploi de ce merveilleux article de toilette:

On se sert de ce produit pour se laver et ce sont principalement les dames pour lesquelles il est destiné. Trop souvent il se passe que leur teint souffrit sous les qualités mauvaises d'un savon recommandé comme bon. Mais la crême de lis ne contient point de savon, de la soude ou de corps qui affectent une peau tendre. Les deux éléments les plus importants de la crême sont du borax et de la glycérine, qui ont une efficacité très bienfaisante pour la peau. La Crême de Lis nettoie comme un savon de toilette, mais elle tient un rang plus haut par sa propriété de n'altérer pas le moins le teint. Le procès de nettoiement s'effectue par la décomposition du savon dans une partie acide et basique. Cette dernière dissolue la sueur attachée à la peau (qui tient la poussière), mais elle affecte aussi le durillon, ce qui cause des gercures. On voit, même un savon fabriqué le mieux a une influence détruisante sur la peau.

Mères soigneuses! Ajoutez toujours au bain de vos petits un peu de la Crême de Lis: les pores s'ouvrissent sans dommage pour la tendreté de la peau.

La Crême de Lis est autiseptique par sa

contenance de borax et guérit les gerçures et fait disparaître les taches de rousseur.

Elle rapporte par cette contenance la jeunesse, en glissant la peau. La visage perds les petits rides et aura l'air plus ovale et plus doux.

Le teint devient d'une blancheur éblouissante.

### Cllia dâo bri.

Quand on vâo férè eincrairè oquiè d'autro què la vretâ, faut étrè pe sû dè se n'afférè qu'on certain gaillà qu'on lâi desâi Cadenat, on dzo que volliàvè s'esquivâ onna remaufâïe dè sa fenna.

Stu.Cadenat, on dzo que l'étâi z'u pè la pinta, lâi s'étâi met su lo tard, et na pas sè reduirè coumeint lè dzeins dè sorta, lâi étâi restâ tant quiè contrè la miné. On a bio derè que lè fennès sont dâi taboussès; lâi a bin dâi z'homo que n'ont rein à lâo reprodzi et que pèdzont onco mé pè lo cabaret què lè pernettès pè vai lo borné.

Don, Cadenat, quand faillu frou dè la pinta, appriandâve on bocon de retornâ à l'hotô po cein que l'étâi su de 'na bramaïe, kâ sa fenna ne badenâve pas, et coumeint n'iavâi pas grand teimps que l'aviont batsi, lè cousons coumeincivont à veni et n'étâi pas quiestion d'allâ paidre son teimps et se n'ardzeint pè lo cabaret.

— Se le doo, se sè peinsâvè ein li mémo Cadenat, ein approtseint dè l'hotô, va bin! mè cutséri à novïon et fari tot balameint, po que le n'ouïè rein; mâ se le doo pas, gâ la ratelâïe.

Et coumeint Cadenat n'avâi min dè boune estiusa à lâi bailli, l'étài mau à se n'ése.

Quand l'arrevè et que l'a cotà la porta dè que dévant, trait sè chôquès et l'eintrè à pi dè tsau. La fenna droumessài. — Cein va bin! se sè peinsà lo gaillà et sè dévitè tot balameint; mâ quand l'a z'u trait son gilet, l'oût sa fenna que sè virè dein lo lhì. — Tè bombardài-te pas! se sè peinsè, vouaiquie l'afférè que sè gâtè! Et dévant que sa fenna aussè pu lài derè: « Soulon! » Cadenat ne fâ ni ion, ni dou, ye s'achitè perque bas, découtè lo bri et sè met à breci ein faseint état dè sublià: « Roulez, tambours! » mà subliàvè finnameint avoué lo socllio, soi-disant po eindroumi lo gosse.

- Que fâ-tou quie, lâi fâ la fenna?
- Ye briço lo pourro petit, que pliorâvè quand su eintra, se repond Cadenat; et y'a mé de n'hâora que su quie à lo brelantsi.
- Câisè-tè, tsancro dè dzanliâo que t'és! lo petit bouébo qu'est vers mè dein mon lhî!

Et le lài a débliottà on chapitre que ma fài lo pourro Cadenat n'a pas z'u on mot à repipà, kà sè cheintài coupablio, et l'a bin fé, kà se l'avài repondu, la fenna n'arâi pas botsi.